



Mutuelle et impaye depuis 3 ans

Par **sandrine49**, le **03/03/2010** à **13:44**

Bonjour,
depuis 2007 je suis en conge pour elever un enfant.
la mutuelle etait donc preleve sur mon salaire...
depuis janvier 2007 aucune nouvelle de cette derniere..

il y a une semaine je recois un courrier...

suite a une erreur informatique de nos services il s avere que vous nous devez 2963.33euros
pour cotisations non payes...

remboursement sous 24 mois maximum..
je suis ds l impossibilitte de payer cette dette,
que puis je faire,,

merci